



# Saint-Hilaire

Décembre 2014

Information municipale



## Joyeuses fêtes de fin d'année !

*Les fêtes de fin d'année sont une période propice pour faire une pause, se retrouver en famille et entre amis. Sans oublier les tracas quotidien bien sur, nous nous devons de prendre le temps, de savourer ses instants de convivialité.*

*Saint-Hilaire, vous l'avez remarqué, a revêtu ses habits de lumière le 12 décembre, dans l'ensemble de notre village et pour le plus grand bonheur de tous.*

*Les animations de Noël ont connu un vif succès cette année encore. Les enfants ont été mis à l'honneur. Il ont pu assister à un spectacle sur Paris, et le Père Noël a quitté le Pôle Nord pour leur rendre visite, en avant première, avec une hotte bien garnie pour tous, autour du traditionnel chocolat chaud. Nos aînés n'ont évidemment pas été oublié. Une attention toute particulière a été apportée par*

*l'équipe municipale pour le choix du Panier Douceur garni de produits de qualité qui ont d'ailleurs satisfait nos fins connaisseurs.*

*Nous tenons à cette présence et cette proximité. Elles seront toujours notre motivation. Et nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui œuvrent avec cette volonté sincère, ainsi que tous les personnels communaux pour le travail de qualité qui est réalisé en direction des administrés, donc VOUS.*

*Nous vous souhaitons, du plus profond du cœur, un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année !*

**Votre Maire et l'équipe municipale**

## N'oublie pas mon petit soulier...



**U**n Noël pas comme les autres à Saint-Hilaire! Après avoir assistés au spectacle « L'enfant au grelot », aux Folies Bergères, les enfants ont rencontré le Père Noël dans une salle spécialement décorée et avec un goûter servi par de joyeux lutins. Cette année, chaque enfant a même pu avoir sa photo personnelle avec le Père Noël ! Et parce que ces fêtes sont un moment pour tous, vos élus sont aussi allés à la rencontre de nos aînés pour la distribution des colis douceur.



## Cadre de vie

### Urbanisme : bon sens et dialogue



Vous avez été plusieurs habitants du hameau de Pierrefitte à saisir votre Maire pour connaître le règlement de zonage et arbitrer une situation qui était dans l'impasse.

La loi a été appliquée, en toute transparence et avec discernement.

Nous sommes aujourd'hui très heureux que les choses aient évolué avec bon sens. Il faut d'ailleurs saluer la qualité et la rapidité du travail accompli dans le respect du règlement et de l'environnement.

Notre volonté et la raison de chacun ont donc permis de débloquer ce dossier. Le dialogue et la médiation sont une force. Nous serons toujours vigilants pour que le cadre de vie et la tranquillité de chacun soit préservé sur l'ensemble du territoire de la commune.

### L'environnement c'est l'affaire de tous



Un dépôt "sauvage" ...

Connaître les limites de la commune et de ses possibilités c'est important. Nous sommes régulièrement sollicités pour nettoyer des espaces verts. Encore faut-il que ceci relève de notre compétence et que cela ne soit pas le résultat de négligences...

Peut-être est-ce une méconnaissance des textes en vigueur concernant les dépôts de débris et de déchets verts ?

C'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler l'adresse de la déchetterie : 15-17 rue de la butte corbière, à Etampes. C'est gratuit !

Pensez aussi au ramassage de vos sacs de déchets verts en porte à porte par le SEDRE.

Nous vous invitons à vous référer au calendrier des dates d'enlèvement.



...nettoyé par nos agents

## Baisse des tarifs

Le comité syndical du SEDRE a voté à la majorité le 19 novembre dernier une baisse des tarifs de la redevance incitative : une petite victoire pour le Syndicat.

Les travaux de redressement financier menés depuis bientôt 2 ans par les équipes dirigeantes du SEDRE ont porté leurs fruits. Les usagers pourront compter sur une baisse des tarifs de 3,50€ par abonné sur leur facture de 2015.

Si cette réduction semble modeste, elle n'en reste pas moins le symbole de la transparence et d'une dynamique de diminution de la redevance incitative. En effet, depuis 2013, deux directions se sont succédées au SEDRE avec pour point commun leur engagement dans une forte politique de reconstruction financière du Syndicat, lui permettant aujourd'hui d'asseoir une trésorerie saine.

Une renégociation du délai de remboursement de la dette envers le SIREDOM, déjà conclu sur 4 ans avec Franck Marlin son ancien président et conforté sur 6 ans avec l'actuel Xavier Dugoin, a également permis une diminution des charges financières.

*« Il semblait primordial que les usagers soient les premiers à bénéficier de l'amélioration de la situation financière du Syndicat et qu'ils soient récompensés pour leur comportement éco-citoyen, leur patience et leurs efforts »* a expliqué Stéphane PRADOT, en sa qualité de Président du SEDRE.

## Vœux 2015

Votre Maire et le Conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux, qui sera suivie de la dégustation de la galette des rois, le dimanche 11 janvier, à 16 heures, à la Salle des fêtes. N'oubliez pas remplir le bulletin de participation !

## Convivialité

Retour en photos sur la soirée du 22 novembre.

